

LA
DÉCADE
LA LETTRE DU CERCLE
JEAN-BAPTISTE SAY

Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir.

décembre 2018

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, autour du 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité!

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

Il nous l'avait bien dit



Du mensonge financier à la vérité économique



Une importante escroquerie financière s'est développée dans les années 2000 prenant pour support l'acquisition et la revente de manuscrits, correspondances et autres œuvres. Aristophil proposait l'achat en indivision de lots de tels articles et garantissait un rendement pouvant aller jusqu'à 8%. Comme tout schéma de Ponzi, où le rendement est payé avec l'argent des nouveaux investisseurs, après avoir profondément perturbé pendant 10 ans un marché de spécialistes, l'affaire s'est effondrée en 2015 et plus de 130 000 œuvres sont vendues en justice depuis 2017 pour tenter de combler un passif qui serait supérieur à un milliard d'euros et d'indemniser plus de 16 000 victimes. Encore que

dans ces schémas les victimes le sont souvent d'abord de leur propre cupidité et de leur ignorance ; en matière d'investissement il ne faut jamais faire ce que l'on ne comprend pas et un gain élevé et facile cache toujours une malignité douteuse.

Voilà comment est arrivée à la vente chez Artcurial en novembre une lettre de Jean-Baptiste Say assez piquante au regard de l'arnaque et du contexte



économique dans notre pays. En 1815, à un destinataire inconnu, Say évoque l'histoire économique du début du XIX° siècle et particulièrement de Napoléon qui le révoqua du Tribunat pour n'avoir pas courbé l'échine.

« Quant aux documents rendus publics par le gouvernement de Bonaparte depuis qu'il était devenu entièrement despotique, on ne peut malheureusement se fier à leur exactitude qui était toujours subordonnée à ses vues politiques. Ce que je vous dis là n'est ignoré de personne et est positivement avancé par Mr Gaudin (Duc de Gaëte) ministre des finances sous le premier règne de Bonaparte et même à présent dans ses mémoires qu'il a publiées en août dernier pour défendre son administration inculpée par le Baron Louis. Dans ces mêmes mémoires, le Duc de Gaëte avoue que les recettes montaient presque toujours au-delà des sommes présumées, en raison des mesures vexatoires que la nature du gouvernement permettait d'employer. Il avoue aussi la violation des dépôts de cautionnements et du capital de la caisse d'amortissement. »

En matière économique et financière il importe avant tout de développer son propre jugement en fonction de vérités factuelles et statistiques et de ne point se laisser mener par ceux qui utilisent ces sujets au service de leurs vues intéressées, qu'elles soient financières ou politiques. On verra notamment comment la hausse des taxes sur les carburants ne peut prétendre être une contribution à la réduction du réchauffement climatique qui est pourtant présentée comme sa cause légitime (0/10)...

Analyse économique



Record du monde fiscal : les secrets d'une recette bien française

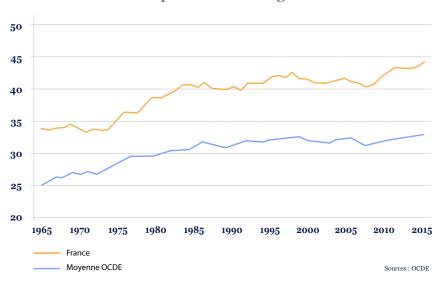
Il va sans dire que la publication des données de l'OCDE sur le poids des prélèvements publics a pris un relief particulier dans le contexte actuel, en plaçant la France en tête des pays membres de l'organisation avec 46,2% du PIB en 2017. A l'approche des repas des fêtes de fin d'année, nous vous proposons de découvrir les ingrédients de cette spécialité bien française.

1.Le temps de préparation

Cette spécialité a été assez longue à préparer. On observe en effet une première période de levée de la pâte budgétaire entre le milieu des années 70 et le milieu des années 80. On a ensuite laissé le niveau des prélèvements obligatoires pendant une vingtaine d'année avant une nouvelle progression depuis la crise de 2009. Sur cette période, seules la Grèce, l'Islande et le Portugal ont connu une augmentation plus importante du poids de la dépense publique, ces trois pays partageant peu en termes culinaires mais ayant le point commun d'avoir dû faire face à des crises importantes.

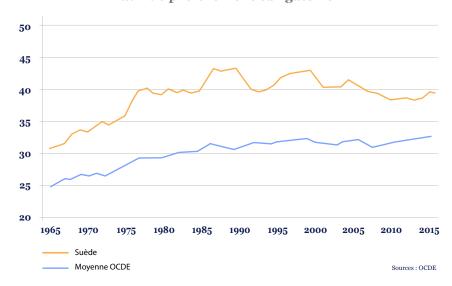


Taux de prélèvement obligatoire



Certains pays semblent avoir des cuisines fiscales plus légères en réussissant à réduire le poids des prélèvements obligatoires dans la durée. En 2000, les prélèvements obligatoires atteignaient 49,0% du PIB suédois. Ceux-ci sont descendus à 42,5% en 2011 avant de remonter à 44,0% sur les deux dernières années.

Taux de prélèvement obligatoire



2.Les ingrédients.

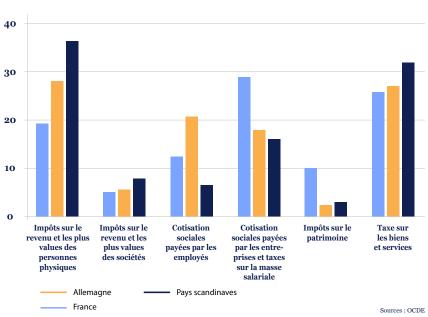
Comme il n'y a pas de bonne cuisine sans un bon mélange de bons ingrédients, un bon régime fiscal repose aussi sur le bon dosage des différentes composantes. Il est également très intéressant de comparer la structure des prélèvements obligatoires. Dans le graphique ci-dessous, nous comparons celle de la France à celle de l'Allemagne, notre principal partenaire





commercial et à celle des pays scandinaves, souvent présentés comme un modèle de redistribution. Si la cuisine française est sans doute plus réputée, il n'en va pas de même de son système fiscal!

Part des différentes recettes fiscales dans les prélèvements obligatoires en 2017



Ainsi, il apparaît que la France est un pays où les ménages paient en réalité directement une part relativement limitée des prélèvements obligatoires. Les impôts directs et indirects ainsi que les cotisations salariales payées par les employés ne représentent que 57% des recettes, là où ils en représentent près de 74% en Allemagne et dans les pays scandinaves. Pour les entreprises, le poids de l'impôt sur les sociétés est un peu plus faible que dans les autres pays mais ce qui saute aux yeux est le poids des cotisations sociales payées par les entreprises dont le poids rapporté au PIB est le double de ce qu'il est dans les autres pays. Au final, les entreprises françaises transfèrent 5% de PIB à l'Etat en plus que les scandinaves et 6,5% de plus que les entreprises allemandes.

Une dernière spécificité française est le poids de la fiscalité pesant sur le patrimoine qui représente 10% des recettes de l'Etat contre 3% en Allemagne et dans les pays scandinaves. L'ISF ne représentait en réalité qu'une petite partie de la fiscalité sur les patrimoines (0,2% du PIB), dont l'essentiel provient des taxes assises sur l'immobilier que ce soit par la détention ou lors des transactions. Par ailleurs, on observe une assez faible corrélation entre le poids de la fiscalité sur le patrimoine et la réduction des inégalités par la combinaison des transferts sociaux et des prélèvements.

À l'heure où la question fiscale se fait plus urgente dans toutes ses dimensions (consentement à l'impôt, répartition des efforts,...), il est important de partir du réel. La réalité est qu'en France, le choix qui a été fait sur les quarante dernières années à été celui d'un système de protection sociale massif dont le financement repose essentiellement sur le coût du travail. Par rapport à d'autres pays, les français paient peu d'impôts sur leurs revenus et sur leur consommation. Les faits étant posés, maintenant, discutons!





Reçu 10/10

décembre 2018

« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. » (Traité 1^{re} ed.)

« Et si le populisme prospérait aussi sur le terreau de l'inculture économique ? »

Souvent le Monde est mal noté par la Décade... La <u>chronique de Jean-Michel Bezat</u> mérite donc particulièrement d'être félicitée. « Et si le populisme prospérait sur le terreau de l'inculture économique ? ».

Dans un pays où, signale-t-il, plus de 60% des citoyens ne font pas confiance à l'économie de marché et estiment que la lutte des classes reste une réalité, il n'est pas étonnant que fleurissent toutes sortes de revendications contradictoires (plus de subventions et moins de taxes, par exemple). Sans retraite par capitalisation, les ménages ne se projettent pas dans le long terme et n'épargnent pas à destination du financement de l'économie, de la production, mais vers celui des déficits issus de dépenses courantes. Les démagogues ont beau jeu d'amplifier le conflit des opinions, alors qu'en matière économique la place est grande pour le consensus tant les options qui permettent de maintenir et de développer la richesse collective sont peu nombreuses, une fois qu'on en a bien compris les mécanismes de création.

L'ignorance issue d'une éducation défaillante, le dédain pour l'intendance et le culte de l'égalité fragilisent ainsi les bases de notre société.

Collé o/10

décembre 2018

«L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner » (traité 1^{re} ed.)

Lutter contre les émissions de CO2 en taxant les carburants ?

Face à « l'urgence climatique » au besoin pressant de transition énergétique, il semble urgent et prioritaire d'augmenter les taxes sur les carburants... Quelques chiffres (source Agence internationale de l'énergie 2016) à retenir pour bien comprendre l'absence de lien significatif entre la considération et la taxation :



PRODUCTION D'ÉQUIVALENT CO2

	Giga tonnes de CO2	rang	par habitant en Tonnes	rang
Total mondial	32,3		4,35	
dont:				
Chine	9,06	1	6,6	13
USA	4,83	2	15,0	3
Russie	1,44	4	9,9	6
Allemagne	0,73	6	8,9	8
France	0,29	19	4,4	17
Arabie Saoudite			16,3	1
Australie			16,0	2
USA			15,0	3
Canada			14,9	4
Corée du Sud			11,5	5

Avec 0,9% des émissions mondiales de CO2, la France se situe donc au 19° rang des producteurs et au 17° rang de la production par habitant. Pour que l'évolution de sa contribution ait un impact au niveau mondial, il faudrait une mesure de réduction de très grande ampleur qui serait imitée par l'ensemble des producteurs... La production française annuelle de Co2 représente en effet moins de la moitié de la hausse des émissions mondiales qui progresseront de 2% en 2018.

Par ailleurs, le transport contribue à hauteur de 29% à nos émissions de Co2, l'agriculture à 19% (n'en parlez jamais!) et l'industrie 18% seulement (vertu / conséquence de la désindustrialisation...). Mais dans le transport quelle est la part de l'automobile, des véhicules utilitaires, des poids lourds, des autocars et des avions? Nous n'avons pas trouvé de données simples et fiables à ce sujet concernant la France. Les populations qui recourent aux transports en véhicule particulier y sont le plus souvent contraintes par l'absence ou la défaillance des transports publics et collectifs. Entre prélèvements obligatoires et dépenses contraintes, les bénéfices de la prospérité semblent échapper à de nombreux ménages qui voient en fait leur liberté disparaitre. L'impact écologique de la « désincitation » fiscale sera donc infime, mais son impact psychologique énorme. Le niveau atteint par les prélèvements obligatoires (allez voir le record français) et l'inefficience des dépenses rendent toute hausse de fiscalité insupportable, même déguisée en noble cause.

Augmenter un peu plus la taxation des carburants (déjà élevée à 70%) pour automobile est donc une bien mauvaise réponse à un vrai problème.



Parole d'entrepreneur



Richard STRUL - Fondateur de Résonéo



Ingénieur de formation, Richard STRUL a passé 15 ans dans le marketing de l'information financière avant de plonger dès 1992 dans le Web. Il participe successivement à la création de deux start-ups dans les arts graphiques et le e-learning avant de monter à bord de Zebank, le premier portail bancaire en ligne financé par le groupe LVMH. Il pilotera ensuite le lancement sur Internet de EGG en France, avant de créer en 2004 le cabinet RESONEO, dédié au marketing digital et en particulier aux moteurs de recherche et aux réseaux sociaux, qui regroupe aujourd'hui une centaine de spécialistes du SEO (Search Engine Optimization, optimisation

des moteurs de recherche), de l'acquisition de trafic et de l'e-reputation.

1) Pourquoi être devenu entrepreneur?

J'ai hérité de cette fibre, car mon père était entrepreneur lui-même. En même temps l'expérience de mon père a été mon plus grand frein, car son histoire a mal tourné, au point de me retrouver très jeune soutien de famille.

Je n'étais donc pas rassuré à l'idée de reproduire le même schéma. Cette crainte était ancrée dans mon inconscient.

Mes premières incursions dans l'entrepreneuriat, au tout début du web, ont donc été prudentes. C'est après plusieurs postes de direction « au chaud » en entreprise, que j'ai monté Résonéo, un peu par hasard. Un nouveau poste de DG me passe sous le nez et m'oblige à me lancer dans le consulting. La vision et l'histoire que je racontais à mes clients rencontraient un écho favorable. Après un premier mois à 200 K de CA, je me suis dit que ça valait la peine d'en faire une entreprise. Et parce que ça a fonctionné tout de suite et qu'on a gagné de l'argent tout de suite, je n'ai pas eu le temps de me faire peur en regardant le vide avant le grand saut, ni de penser aux antécédents familiaux.

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre?

Je suis intimement convaincu que non. Je pense que les sociétés sont avant tout des sociétés de personnes, avant d'être des entreprises. Ce qui m'intéresse c'est la dimension groupe social. Pour moi entreprendre c'est être capable d'embarquer des gens sur une construction collective. Quand je fais de la musique, je le fais avec d'autres gens en cherchant à combiner la contribution de chacun pour un résultat collectif de quelque chose d'agréable à entendre.

Alors on n'embauche pas que des entrepreneurs, mais je suis convaincu qu'on ne réussit pas tout seul et ce qui est intéressant c'est la création collective.



J'attends des gens qui m'entourent qu'ils prennent leurs responsabilités, qu'ils s'auto-motivent dans la conduite des projets qu'on leur confie. Un bon équilibre entre contrôle et confiance permet de développer une mentalité entrepreneuriale dans l'entreprise. En favorisant la prise d'initiative des collaborateurs on produit de meilleurs résultats. C'est aussi un mode de fonctionnement très productif en matière de R&D. Finalement mon rôle consiste à donner une direction, des moyens, et de l'envie.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur?

La création de valeur c'est cette création d'intelligence collective, c'est associer des individualités dans la production d'une création commune.

Surtout dans un métier comme le nôtre de prestation intellectuelle qui par définition ne peut pas bénéficier d'effet de levier.

L'accumulation d'expérience et la qualité méthodologique fabriquent de la valeur pour l'entreprise et pour chaque collaborateur. C'est le corpus partagé.

Nous créons aussi de la valeur en adoptant une organisation plate et productive, tournée vers les projets clients, ce qui réduit les réunions et les reportings inutiles comme on les connaît dans les grands groupes. Ce temps et cette énergie, habituellement perdus, on les récupère dans l'organisation et à la fabrication de cette valeur collective.

La dimension financière de la création de valeur pour moi n'est que le résultat d'un travail bien fait répondant à un besoin sur le marché, et pas l'inverse. Notre expérience semble nous donner raison. C'est une vision qui nous permet de créer une valeur durable avec nos clients et une croissance plus régulière que certains de nos concurrents.

4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises?

a. Simplifier les formalités

Les gens qui nous dirigent pourraient quand même nous simplifier un peu la vie... Leur histoire de « choc de simplification » m'a toujours fait mourir de rire. Quand je vois la complexité à laquelle mon DAF est confronté en permanence dans une société de 100 personnes, ça donne envie de hurler. Nous avons aujourd'hui les moyens de faire face à cette complexité, mais quand on pense à des PME plus petites c'est tout simplement ingérable pour elles. Une fois de plus, avec le prélèvement des impôts à la source, on ajoute de la complexité dans l'administration des sociétés. Le paradoxe c'est qu'en même temps on bénéficie en France d'un système d'accompagnement à la création unique au monde. Il a des qualités. Mais avec une simplification des formalités on pourrait faire de gros gains.

b. Proposer des règles adaptées

Il faudrait revenir sur ces histoires de comité d'entreprise, de délégations de personnel, et autres obligations liées à des tailles et des seuils. On a introduit des complexités qui n'ont pas lieu d'être. Alors que 90% des embauches en France sont faites par des PME-TPE, ce sont les grands groupes au travers du MEDEF qui sont les partenaires sociaux privilégiés pour négocier les règles applicables qui étouffent des structures plus petites.





Nous sommes soumis au même formalisme qu'un groupe de 25000 personnes. On a donc 85% des gens en France qui doivent travailler avec un outil qui n'est pas fait pour eux. Et c'est le fait de choix politiques qui peuvent être infléchis.

c. Faire plus pour favoriser l'entrepreneuriat en début et en fin de carrière Inverser la dynamique négativiste portée par les médias en mal d'audience permettrait de générer plus de vocations et participerait au sentiment général qu'il est possible de faire des choses. Que l'initiative n'est pas forcément vouée à l'échec.

Résonéo est le premier partenaire de Origamee, une nouvelle initiative à laquelle nous contribuons financièrement, qui sélectionne des jeunes formés, mais sans réseau, leur apprend les métiers du digital en partenariat avec des entreprises et accompagne leur décollage.

On entend beaucoup parler des plans banlieues et de toutes sortes d'initiatives publiques dont on ne connaît finalement pas trop les résultats. Avec des initiatives comme celle d'Origamee on sait exactement où on va et quels sont les résultats.

Je suis convaincu par ailleurs que l'on doit favoriser l'entrepreneuriat des « séniors ». Aujourd'hui on sort du marché du travail plus tôt alors que l'espérance de vie augmente. On a donc de plus en plus de gens disponibles qui peuvent s'engager dans une nouvelle économie associative qui n'est pas suffisamment accompagnée ni encouragée. Il y a beaucoup de possibilités d'entrepreneuriat social qui si elles étaient plus favorisées répondraient à de vrais besoins sociétaux.

Cela permettrait de reconvertir l'énergie, les compétences et l'envie, redonner un sens à un nombre grandissant de gens sortis du système traditionnel, et contribuer à une dynamique plus positive, constructive et optimiste plutôt que de grossir les rangs des chômeurs de longue durée et de plomber l'atmosphère générale.